

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



Présentation de l'Observatoire autonomie

Séminaire du ROSS, 19 octobre 2023

Anaïs AUBERT

Chargée d'études

Direction de l'autonomie du Département de Saône-et-Loire

L'OBSERVATOIRE AUTONOMIE 71

Les objectifs et les enjeux autour de la création d'un Observatoire autonomie

- De nouvelles attentes et pratiques en matière **d'observation et d'évaluation** pour :
 - objectiver l'offre et les besoins
 - étayer la prise de décisions
 - améliorer l'efficacité des politiques publiques
- Plusieurs enjeux :
 - la **consolidation** des données
 - la **compréhension** des données
 - la **finesse** des données (ex : niveau géographique)
 - l'**analyse** des données : évolution (sur plusieurs années), comparaison (infra-territoriale, interdépartementale) et indicateurs significatifs.
 - la **disponibilité** des données notamment celles relatives **aux besoins**.

La création de l'Observatoire autonomie 71

- **En 2016, création** du premier **ATLAS autonomie** à l'occasion de l'élaboration du Schéma autonomie
- **Depuis 2020, structuration** d'un **Observatoire autonomie** qui produit ou pilote la production de :
 - ATLAS (annuel)
 - Fiche « chiffres clés » (trimestriel)
 - Analyses d'opportunité / offre / besoins (ponctuel)
 - Etudes (ponctuel) / élaboration de cahier des charges (si externalisé)
 - Répond à différentes commandes (ponctuel)
- **Les évolutions envisagées :**
 - Consolider et affiner certaines données/indicateurs
 - Développer l'observation des besoins notamment à partir de l'analyse des situations individuelles
 - Participer à la mise en place d'un Observatoire social
 - Améliorer l'assise des analyses et participer aux réseaux régionaux, nationaux

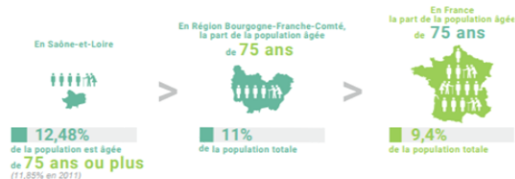
Les sources de données à notre disposition

- **Internes** : s'appuie sur l'expertise des services et l'extraction de données issues des logiciels métiers
 1. Définir un référentiel de données et d'indicateurs (à co-construire)
 2. Mise à jour (annuelle) des données
 3. Requête ponctuelle en fonction des demandes
- **Externes** : un panel de ressources disponibles (liste non exhaustive)
 - ViaTrajectoire (Grand âge et Handicap) + SI développés par la CNSA
 - Les Tableaux de Bord de l'ANAP
 - Les données INSEE et DREES (+ plateforme VILAS)
 - Le Système d'information géographique (SIG) « Observatoire des fragilités » de la CNAV et la CNAM
 - Les publications de données de l'ARS (STATISS)
 - Le répertoire FINESS
 - La plateforme HandiDonnées de l'ANCREAI
- **Autres ressources d'appui** :
 - Le GRADES : formation et support technique ViaTrajectoire
 - Le groupe d'utilisateur des SI autonomie organisé par l'ARS avec les CD

EXEMPLES DE PRODUCTION

Atlas autonomie

La part de la population âgée de 75 ans et plus



17. L'aide et le soin en établissement

Les hébergements pour personnes âgées

- Les structures non médicalisées pour personnes âgées relevant du code de l'action sociale et des familles

Le département compte 2289 places d'hébergement permanent en structure non médicalisées pour personnes âgées*, soit un taux d'équipement de 33,22 % personnes âgées de 75 ans et plus : >2100 places réparties dans 30 résidences autonomie (RA), >91 places réparties dans 3 SAMSAH (hébergement permanent et 1 petite unité de vie (PUV) non médicalisée) et >33 places dans 1 établissement d'hébergement pour personne âgée (EHPA).

Les structures d'hébergement non médicalisées pour personnes âgées relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles



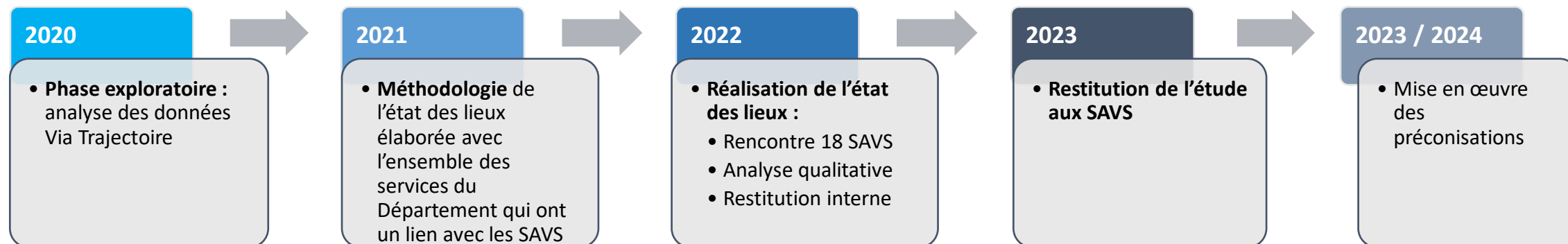
Etude prospective sur l'évolution de l'APA en Saône-et-Loire (2021)

- Identification des facteurs qui influencent le recours à l'APA, l'entrée en dépendance et préconisations pour développer les facteurs protecteurs.
- Réalisation de projections du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile (plusieurs hypothèses)



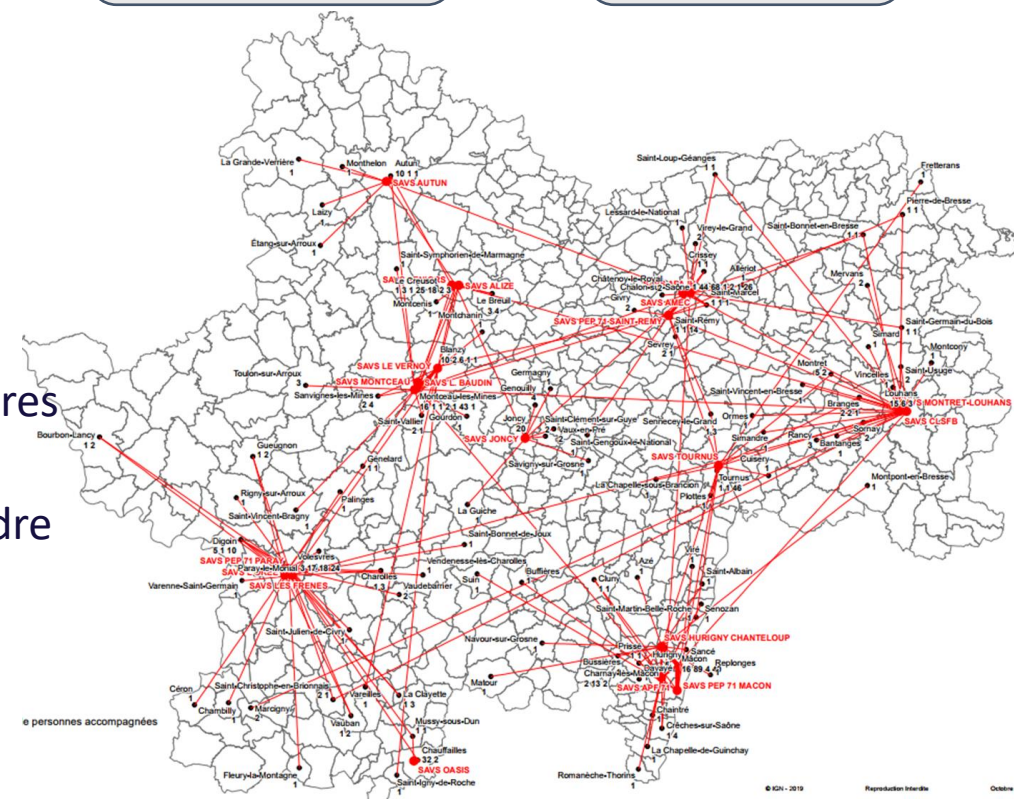
*Etude réalisée par le Pôle de gérontologie et d'innovation de Bourgogne-Franche-Comté (PGI)
À partir du modèle LIVIA (revu depuis par la DREES)*

Etude SAVS (2020 - 2022)



Résultats :

- Connaissance du **fonctionnement** de chaque SAVS
- Vision de la **couverture territoriale** réelle (cartographies)
- Connaissance de la **complémentarité de l'offre** sur les territoires (notamment avec les SAMSAH)
- Identification des **besoins à couvrir** (volume, type) dans le cadre de la transformation de l'offre handicap et de l'élaboration du **Schéma départemental des Solidarités**



CHOIX DES DONNEES ET INDICATEURS



**SAÔNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT

Choix des données et indicateurs

Niveau géographique : infra-départemental (EPCI, SCOT), départemental, régional, national

Démographie :

- PA : 60 ans + (prévention et ouverture des droits) ; 75 ans + (âge m. des bénéficiaires APA) ; 80 ans + (âge m. d'entrée en EHPAD)
- PH : nombre de personnes avec droits ouverts MDPH (/!\ hors cartes); PH jeunes et PHV : 45 ans +, 55 ans +

Offre médico-sociale :

- Nbre de places autorisées, installées ?
- Répartition territoriale (nbre) et taux d'équipement
- Complémentarité de l'offre : notion difficile à appréhender mais essentielle pour un pilotage territorialisé. Ex : état des lieux SAVS réalisé en 2022

Demande :

- Nbre de demandes APA, PCH / nbre de bénéficiaires payés
- Nbre d'orientations MDPH / par type d'orientation / par territoire

Pression de la demande sur l'offre :

- Rapport entre la demande et l'offre par territoire (LA / PI ; Taux d'occupation ; Taux de rotation)

ECHANGES



**SAÔNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT

Anaïs AUBERT

Chargée d'études Observatoire autonomie
Service Stratégie et animation des politiques de l'autonomie
Direction de l'autonomie du Département de Saône-et-Loire

a.aubert@saoneetloire71.fr

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



saoneetloire71.fr

